

Réf: Dossier 430369

Avis de constitution

SOCIETE « NOOKRA B »

Siège Abidjan Cocody Angré Cité SICOGI, Lot 965,
Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 25/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOOKRA B »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire : Agriculture; Transport de personnes et de marchandises ; Production et commercialisation de produits laitiers et de jus naturels ; Production et commercialisation de glace ; Commerce général ; Gestion de personnel. Et pour la réalisation de l'objet social: L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Cité SICOGI, Lot 965,
Ilot 3

Dirigeant(s) M BINATE LASSANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08820 du 27/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52433/GTCA/RC/2025 du 27/08/2025

